

Vivement la réforme des retraites

Ily a peu, rappelons-nous, c'était au mois de juillet, Emmanuel Macron, chef de l'État français, qui a dédié son quinquennat à l'enrichissement des possédant-es, a promis d'en finir avec les «*petites pensions*» et apporté cette bouleversante précision : «*Toute retraite pour une carrière complète devra être supérieure à 1 000 euros par mois.*» Traduction : après avoir trimé à temps plein et cotisé pendant 41,6 années, tu pourras prendre ta retraite à 62 ans pour profiter d'un magot mensuel pouvant aller jusqu'à des 1 001 ou 1 002 euros.

Avec une telle somme, bien sûr, si tu habites à Paris – ou dans l'une, quelconque, de ces autres villes, toujours plus nombreuses, dans lesquelles les loyers des coins de palier semblent être directement indexés sur le cours de l'or – et si tu n'es pas propriétaire de ton logement, tu vis dans la pauvreté. Et même si tu as la chance d'être proprio, tu ne pars pas tous les deux mois en vacances aux

Galapagos. De sorte que la promesse estivale d'Emmanuel Macron doit en réalité s'entendre comme celle d'une vie de privations après une vie de turbin.

Mais une telle perspective semble être déjà trop charitable pour le Sénat, dont les pensionnaires ont voté en pleine nuit, le vendredi 12 novembre, un report rapide de l'âge de la retraite à 64 ans.

«**Toute retraite pour une vie comptant six années de travail consécutives devra être au moins égale à 2 000 euros net par mois.**»

Parce que bon : 1 000 euros de pension, d'accord, pourquoi pas, il faut bien que les pauvres puissent parfois glisser deux brins de gruyère râpé dans leurs tagliatelles, mais tant de munificence doit tout de même se mériter.

Apprenant cela, je me suis rappelé avoir récemment redécouvert que le régime de retraite des sénateurs et sénatrices leur garantit une pension moyenne d'un montant de 3 856 euros. Plus admirable encore : ces happy (very) few peuvent de toute façon compter qu'ils et elles recevront 2 000 euros net par mois, même s'ils et elles n'ont effectué qu'un seul mandat, d'une durée de six ans (1). Du coup, je viens de me convertir complètement (2) à l'idée qu'il était, de fait, indispensable de procéder d'urgence à une réforme drastique des retraites. Et d'étendre à l'ensemble de la population le régime dont bénéficie la minuscule coterie de 348 privilégié-es qui squatte le palais du Luxembourg, et dont l'élection ne se fait même pas au suffrage universel direct.

Disons-le comme ça, en nous inspirant de l'inimitable style du président Macron : «*Toute retraite pour une vie comptant six années de travail consécutives devra être au moins égale à 2 000 euros net par mois. Pour une carrière complète, elle sera, au minimum, de 3 856 euros.*»

L'adoption de cette réforme par le Parlement devrait selon toute logique n'être qu'une formalité : on voit mal comment le Sénat pourrait aller là contre sans se couvrir encore de honte.

(1) Rappelons ici que la retraite moyenne des Français-es est de 1 500 euros brut après quarante années de travail.

(2) Après avoir longtemps pesté contre la doxa qui, depuis tant d'années, nous la présente comme une absolue nécessité.